

CONFÉDÉRATION
GÉNÉRALE.

Céc
FRC
1896

R A P P O R T
D E S C O M M I S S A I R E S.

L'ASSEMBLÉE-NATIONALE, en décrétant le pacte fédératif, qu'elle a fixé au 14 juillet, a voulu qu'un serment auguste & public, réunissant, au même instant, tous les citoyens du même Empire, les liât d'un nœud indissoluble, & les associât à la gloire & à la conservation de l'ouvrage qu'elle va terminer, & qui assure la liberté & le bonheur de tous les François.

Cette cérémonie imposante, qui appelle & rassemble dans la capitale les députés de tous les départemens & de toutes les troupes du royaume; ce spectacle superbe d'une nation toute entière qui vient librement renouveler ses engagements de fraternité mutuelle, & de fidélité à la loi, devroit, s'il étoit possible, avoir pour témoins tous les habitans de l'univers!

Le premier devoir des commissaires, nommés par la municipalité & par la commune de Paris, pour veiller aux préparatifs de cette fête, étoit donc de la fixer dans un lieu vaste, qui, réunif-

A

MJ W 3734

fant l'espace à la proximité, présentât le plus de facilité & d'économie pour les dispositions, & le plus d'étendue dans ses dimensions.

Quatre endroits différens ont été proposés :

La plaine Saint-Denis ;

La plaine de Grenelle ;

La plaine des Sablons ;

Le Champ-de-Mars.

Les moissons abondantes, dont les deux premières sont chargées, n'ont pas permis de s'arrêter long-temps sur cette idée. L'avantage que ces plaines pouvoient promettre auroit été acheté par un sacrifice trop coûteux & trop pénible, puisqu'il falloit enlever au cultivateur le produit de son travail & l'espérance de sa récolte. En vain a-t-on osé dire que des indemnités pouvoient le consoler de ses pertes; ce système oppresseur, pris dans l'ancien code des chasses; ce système qui, pour le plaisir d'un moment, dévore le bien d'une année; & qui, dans ses calculs infidèles, ruine celui qui dédommage, & ne remplace jamais, pour le propriétaire ni pour la société, les productions dont il les prive, ne pouvoit être adopté pour une fête, où le premier serment des citoyens étoit de maintenir la liberté, & de respecter les loix, & sur-tout, les propriétés.

Il ne restoit donc à choisir qu'entre la plaine des Sablons & le Champ-de-Mars.



La première, cultivée en partie, offroit les mêmes inconvéniens ; cependant le genre de production dont elle est couverte, auroit, peut-être, permis un sacrifice, si l'on en eût trouvé le dédommagement dans les dimensions qu'elle présentoit ; mais, plus éloignée de Paris, irrégulière dans sa forme, beaucoup plus étroite dans un de ses côtés que dans l'autre, elle donne, d'après les mesures qu'on a prises, une superficie moindre que le Champ-de-Mars.

Le Champ-de-Mars, dont le nom appelle une fête militaire, orné de quatre rangées d'arbres intérieures, & de quatre autres extérieures, terminé d'un côté par un bâtiment vaste, qui offre des ressourcés, de l'autre, par un superbe amphitéâtre, qui semble placé exprès pour réunir sans fatigue & sans danger, un nombre considérable de spectateurs, qui ne contient ni récolte ni production, qui est dans l'intérieur des murs de la ville, & ne porte pas à une trop grande distance, ni les citoyens que leur curiosité attire, ni les troupes qui veillent à leur sûreté & à leur tranquillité, rassemble tous les avantages que la prudence pouvoit désirer ; & c'est le lieu, qu'après un long examen, les commissaires ont cru devoir choisir.

Pour l'arranger & le décorer d'une manière convenable, ils ont sollicité les secours de l'art & le génie des artistes. Tous ont été invités à faire

hommage à la patrie de leurs idées; & c'est avec le plus grand plaisir qu'ils ont vu le zèle dont étoient pénétrés tous les artistes de la capitale, & le noble enthousiasme dont ils étoient animés. Tout ce que l'architecture a de luxe & de beautés; tout ce que l'imagination a de grandeur, tout ce que les arts peuvent réunir, a été déployé dans les plans qui leur ont été présentés, & c'est avec regret que leur économie & leur prudence leur a commandé le sacrifice de la plupart d'entr'eux. Mais, dépositaires de la confiance de leurs concitoyens, obligés d'être sévères sur les dépenses, & devant laisser à cette fête ce ton de simplicité qui lui convient si bien, il a fallu que leur choix sur les préparatifs fût dicté par ces principes; il a fallu que, dans la multitude des propositions qui ont été faites, ils préférassent celles qui joignoient la commodité à la sagesse & à la sûreté. Aussi, corrigeant un plan par un autre, empruntant successivement tout ce qui pouvoit seconder leurs vues & celles de la commune, le plan qu'ils ont arrêté n'est-il, pour ainsi dire, qu'un résultat, & est composé des idées qu'ils ont puisées dans tous les desseins qu'on a mis sous leurs yeux.

On n'a employé de charpente que celle qui étoit indispensablement nécessaire, & dont on pouvoit répondre. On a supprimé les échafauds pour le public, parce que, construits à la hâte, & établis pour un temps fort court, la négligence qu'on y

met, quand on les multiplie, entraîne presque toujours des accidens, & mêle, à presque toutes les fêtes, des souvenirs funestes. Mais, pour conserver à l'enceinte qui réunira les spectateurs l'avantage que donnent les amphitéâtres, & les mettre tous à portée de voir également, on a formé, autour du Champ-de-Mars, un glacis en terre, qui, graduellement élevé, portera trente rangs de gradins dans tous les pour-tours, & fournira *cent-soixante mille places commodes*, où seront assis tous les citoyens. Ce moyen, en conservant tout l'agrément des échaffauds, prévient le danger de leur élévation, & s'oppose à l'indiscrétion de ceux qui, par désœurement, ou par tout autre motif, se glissant sous les gradins, inquiètent souvent ceux qui sont assis, & les tourmentent d'un sentiment pénible. Le reste du glacis, pouvant contenir *cent mille* personnes & plus, de bout, fera, du Champ-de-Mars, une salle immense, qui, indépendamment de l'assemblée-nationale, du roi, de toute la cour, des députés des différentes communes, & de tous ceux qui seront nécessaires à la fête, rassemblera environ trois-cents mille spectateurs.

Ces glacis sont exécutés par les ateliers-publics, composés d'ouvriers, pris dans toutes les sections, & journallement payés par le gouvernement. Ainsi en diminuant la dépense déjà établie, ces préparatifs, devenus moins dispendieux, feront l'ouvrage des citoyens que la capitale renferme.

Un autel simple , posé sur un stylobate carré , élevé de vingt-cinq pieds , & posé sur de larges gradins , fera la noble & seule décoration de ce temple.

Un arc-de-triomphe le fermera , & sa plus belle parure , son luxe le plus pompeux fera une foule immense d'hommes libres , qui , n'étant enfermés dans aucuns murs , & n'ayant rien qui les cache au ciel qui les écoute , feront témoins & acteurs de cette scène superbe , & joindront , au serment qu'on prononcera devant eux , les transports d'une véritable ivresse & les cris de la reconnoissance.

Quant à la sûreté intérieure & extérieure , il n'est pas de soins que les commissaires n'ayent cru devoir prendre. Il n'est aucun endroit qui n'ait été examiné , aucun souterrain qui n'ait été visité ; & les différentes sections de Paris sont priées de vouloir bien nommer chacune un commissaire , qui , deux jours avant la fête , vienne examiner le lieu & les préparatifs , réunir sa vigilance à celle des commissaires , & ajouter les précautions qu'il croira nécessaires , s'il en est qui soient échappées à leur prévoyance.

Tels sont les motifs qui ont guidé les commissaires , les raisons qui ont décidé leur choix , & les précautions qu'ils ont cru devoir prendre pour la préparation du lieu où sera établie la

fête. Pour l'ordre, la marche & les détails, on publiera incessamment le programme qui doit les contenir, & qui n'est retardé que par l'immensité des soins, des préliminaires & des arrangements dont il faut s'occuper.

Par cet exposé simple, & dont les circonstances ordonnent la brièveté, tous les citoyens jugeront quelle confiance on doit aux calomnieuses imputations, aux dangereux rapports répandus avec une coupable profusion dans le public. Les commissaires ne répondront pas à ces nombreux écrits dictés par des intérêts bien opposés à l'intérêt public. La vérité & la tranquillité de leur conscience feront leur seule réponse.

Signé *Charon*, président de la commune pour le pacte fédératif; *Avril*, *Pons de Verdun*, *J.-L. Brouffe*, *Jallier*, *A.-C.-F. Champion*, *Mathis*, *Célerier*, *le Mit*, *de Bourges*, *Desmousseaux*, *Lafisse*, tous commissaires nommés pour le pacte fédératif.

De l'Imprimerie de *LOTTIN l'aîné*, & *LOTTIN de S.-Germain*, Imprimeurs - Libraires Ordinaires de la Ville, rue *S.-André-des-Arcs* (N^o 27).

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several paragraphs of a letter or document.

Faint text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.